

NOVACYT

Société anonyme

131 BOULEVARD CARNOT
78110 LE VESINET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Alberis Audit

27, avenue des Essarts

95800 Cergy

S.A.S. au capital de 1 000 €

888 427 424 RCS Pontoise

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NOVACYT

Société anonyme

131 BOULEVARD CARNOT

78110 LE VESINET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société NOVACYT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVACYT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Goodwill

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Regroupements d'entreprises et évaluation du goodwill » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues à cette fin, et nous avons vérifié que les notes « Tests de dépréciation », « Evaluation du goodwill » et la Note 15 « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l’information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l’audit des comptes consolidés ainsi que de l’opinion exprimée sur ces comptes.

Cergy et Paris-La Défense, le 29 avril 2026

Les commissaires aux comptes

Alberis Audit

Deloitte & Associés

 Guillaume TURCHI

 Benoit Pimont

Guillaume TURCHI

Benoit PIMONT

Compte de résultat consolidé pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

Montants en k£	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	5	20 029	19 630
Coût des ventes	7	-7 415	12 444
Marge brute		12 614	32 074
Frais de commercialisation de marketing et de distribution	8	-5 287	-5 493
Frais de recherche et de développement	9	-4 112	-2 767
Frais généraux et administratifs	10	-16 204	-40 239
Subventions gouvernementales		330	-
Résultat d'exploitation avant autres produits et charges d'exploitation		-12 659	-16 425
Autres produits d'exploitation	11	395	128
Autres charges d'exploitation	11	-16 240	-21 046
Résultat d'exploitation après autres produits et charges d'exploitation		-28 504	-37 343
Produits financiers	12	5 285	3 034
Charges financières	12	-4 127	-5 121
Résultat avant impôt		-27 346	-39 430
Produit d'impôt	13	3 894	732
Résultat après impôt des activités poursuivies		-23 452	-38 698
Résultat des activités abandonnées	35	569	-3 060
Résultat après impôt attribuable aux actionnaires de la société consolidante (*)		-22 883	-41 758
Perte par action (£)	14	-0,32	-0,59
Perte diluée par action (£)	14	-0,32	-0,59
Perte par action des activités poursuivies (£)	14	-0,33	-0,55
Perte diluée par action des activités poursuivies (£)	14	-0,33	-0,55
Bénéfice / (perte) par action des activités abandonnées (£)	14	0,01	-0,04
Bénéfice / (perte) diluée par action des activités abandonnées (£)	14	0,01	-0,04

* Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État consolidé du résultat global pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Résultat de la période comptabilisée dans le compte de résultat		-22 883	-41 758
Éléments recyclables en résultat :			
Réserves de conversion	32	-1 947	1 873
Résultat global consolidé de l'exercice		-24 830	-39 885
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société (*):			
Activités poursuivies		-25 399	-36 825
Activités abandonnées		569	-3 060

* Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Goodwill	15	2 162	2 669
Autres immobilisations incorporelles	16	1 365	17 575
Immobilisations corporelles	17	1 468	2 407
Droits d'utilisation	18	7 538	8 294
Actifs financiers non courants		18	25
Actifs d'impôts différés	19	37	286
Total actifs non courants		12 588	31 256
Stocks et encours	20	2 537	2 269
Clients et autres débiteurs	21	4 594	4 717
Créances fiscales	26	456	477
Charges constatées d'avance et dépôts de garanties à court terme	22	995	1 452
Placements financiers à court terme		10	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	19 149	30 453
Total actifs courants		27 741	39 376
Total actifs		40 329	70 632
Dettes de location – part à court terme	24	856	1 257
Provisions à court terme	27	17	748
Fournisseurs et autres créditeurs	28	4 667	3 767
Dettes fiscales		5	47
Autres passifs courants	29	295	401
Total passifs courants		5 840	6 220
Actifs nets courants		21 901	33 156
Dettes de location – part à long terme	24	9 594	10 621
Provisions à long terme	27	1 486	1 466
Passifs d'impôts différés	19	37	4 445
Total des passifs non courants		11 117	16 532
Total passif		16 957	22 752
Actif net		23 372	47 880

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024 (suite)

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Capital social	30	4 053	4 053
Primes liées au capital	31	50 671	50 671
Actions propres		-130	-113
Autres réserves	32	20 565	3 810
Réserve "equity"	33	1 155	1 155
Résultats accumulés	34	-52 942	-11 696
Total des capitaux propres – part du groupe		23 372	47 880
Total des capitaux propres		23 372	47 880

État des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

Montants en k€	Autres réserves du groupe							Bénéfices non distribués	Total	
	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve "Equity"	Autres	Réserve de conversion	OCI sur PIDR			Total
Solde au 1er janvier 2024	4 053	50 671	-138	1 155	846	761	-8	1 599	29 902	87 242
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	1 873	-	1 873	-	1 873
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-41 758	-41 758
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	1 873	-	1 873	-41 758	-39 885
Mouvements sur actions propres	-	-	25	-	-	-	-	-	-	25
Paiements en actions	-	-	-	-	338	-	-	338	-	338
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	160	160
Solde au 31 décembre 2024	4 053	50 671	-113	1 155	1 184	2 634	-8	3 810	-11 696	47 880
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-1 947	-	-1 947	-	-1 947
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-22 883	-22 883
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-1 947	-	-1 947	-22 883	-24 830
Mouvements sur actions propres	-	-	-17	-	-	-	-	-	-	-17
Paiements en actions	-	-	-	-	339	-	-	339	-	339
Reclassement de la réserve pour paiement en actions	-	-	-	-	18 363	-	-	18 363	-18 363	-
Solde au 31 décembre 2025	4 053	50 671	-130	1 155	19 886	687	-8	20 565	-52 942	23 372

La colonne "Autres" des « Autres réserves du groupe » présente la réserve liée à l'acquisition des actions Primer Design et la réserve pour paiement en actions.

Le mouvement sur la ligne « Paiements en actions » de 339 k€ en 2025 est lié au plan d'intéressement à long terme (LTIP) mis en œuvre en 2024.

La variation de 18 363 k€ en 2025 correspond au reclassement de la « réserve pour paiements en actions » chez Novacyt UK Holdings du total des « Bénéfices non distribués » vers les « Autres réserves ».

Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	36	-9 214	-9 823
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>		-209	-674
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>		-9 005	-9 149
Activités d'investissement			
Acquisition de filiales déduction faite de la trésorerie acquise		-	-1 093
Acquisitions de brevets et de marques		-613	-580
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-268	-1 281
Cessions d'immobilisations corporelles		14	22
Variation des dépôts de garantie		70	-67
Produits d'intérêt encaissés		616	1 139
Trésorerie nette des activités d'investissement		-181	-1 860
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées</i>		15	15
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies</i>		-196	-1 875
Activités de financement			
Remboursement des dettes de location		-1 936	-1 862
Acquisition d'actions propres - net		-17	25
Trésorerie nette des activités de financement		-1 953	-1 837
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités abandonnées</i>		-78	-91
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies</i>		-1 875	-1 746
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-11 348	-13 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		30 453	44 054
Effet des variations des taux de change		44	-81
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		19 149	30 453

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Novacyt est une société internationale de diagnostic moléculaire qui propose un large portefeuille de technologies et de services intégrés principalement axés sur la médecine génomique. La société développe, fabrique et commercialise une gamme de tests moléculaires et d'instruments qui offre des processus et des services intégrés de bout en bout, de l'échantillon au résultat. Ses clients sont présents dans de nombreux secteurs d'activité, notamment la santé humaine, la santé animale et l'environnement. Son siège social est situé 131 Boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet.

Les informations financières du présent rapport comprennent les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales (ci-après dénommés collectivement le « **Groupe** »). Elles sont préparées et présentées en livres sterling ("GBP"), arrondies au millier le plus proche (« k£ »).

Les états financiers consolidés 2025 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29 avril 2026.

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS DE NORMES EXISTANTES

- Les normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire pour la période commençant le ou après le 1er janvier 2025 n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Novacyt au 31 décembre 2025. Il s'agit de :
 - Amendement à l'IAS 21 – Absence de convertibilité – Évaluation de la convertibilité d'une monnaie et détermination d'un taux de change au comptant.
- Normes ou interprétations non obligatoires en 2025 et qui pourraient faire l'objet d'une application anticipée.

Ces nouveaux textes n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe ou ne trouvent pas à s'appliquer :

- Amendements aux normes IFRS 7 et IFRS 9 – Classification et évaluation des instruments financiers ;
- Amendements aux normes IFRS 7 et IFRS 9 – Contrats faisant référence à l'électricité d'origine renouvelable ;
- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS – Volume 11 ;
- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- IFRS 19 – Filiales non soumises à l'obligation de rendre compte au public : informations à fournir.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS®, telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board et adoptées par l'Union européenne.

Les informations financières ont été préparées sur la base du coût historique sauf pour certains instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique est déterminé par la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction organisée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si les acteurs du marché tiennent compte de ces caractéristiques pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation et/ou d'information dans l'information financière est déterminée sur cette base, à l'exception des opérations de location qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 16, et des évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur mais n'en sont pas, telles que la valeur nette de réalisation prévue par la norme IAS 2 ou la valeur d'utilité de la norme IAS 36.

Les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives par rapport à l'information financière sont l'évaluation du goodwill (voir note 15), la valeur comptable et la durée de vie utile des autres immobilisations incorporelles (voir note 16), les impôts différés (voir note 19), les créances commerciales (voir note 21) et les provisions pour risques et autres provisions liées aux activités d'exploitation (voir note 27).

Les principes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués de manière constante à toutes les périodes présentées dans les informations financières.

Périmètre et méthode de consolidation

Les informations financières incluent toutes les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou a des droits à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir de diriger les activités de l'entité. Le groupe n'exerce pas de contrôle conjoint ni d'influence notable sur d'autres sociétés. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle effectif.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de consolidation globale avec reconnaissance d'intérêts minoritaires. En application de la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il est exposé ou a des droits à des rendements variables du fait de son implication dans l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il détient sur l'entreprise détenue.

Lorsque le Groupe ne détient pas la majorité des droits de vote d'une entreprise détenue, il considère qu'il a le pouvoir sur cette entreprise lorsque les droits de vote sont suffisants pour lui donner la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entreprise détenue. Le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances

pertinents pour évaluer si les droits de vote du Groupe dans une entreprise détenue sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris :

- le pourcentage de détention de droits de vote par le Groupe relativement aux pourcentages et à la dispersion des détentions par les autres titulaires de droits de vote ;
- les droits de vote potentiels détenus par le Groupe, par d'autres titulaires de droits de vote ou par des tiers ;
- les droits découlant d'autres dispositions contractuelles ; et
- les autres faits et circonstances qui indiquent que le Groupe a ou n'a pas la possibilité de diriger les opérations au moment où les décisions doivent être prises, y compris les modalités de vote aux assemblées d'actionnaires précédentes.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe en perd le contrôle. Plus précisément, les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé à partir de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse de contrôler la filiale.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires. Le résultat global total des filiales est attribué aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires, même si cela entraîne un solde déficitaire des intérêts minoritaires.

Le cas échéant, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin d'aligner les méthodes comptables utilisées sur celles du Groupe.

Tous les actifs et passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées par intégration globale lors de leur entrée dans le périmètre.

Entreprises et pays	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024		
	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	
IT-IS International Ltd	Royaume-Uni	100%	AA	100%	AA
Lab21 Healthcare Ltd	Royaume-Uni	100%	AA	100%	AA
Novacyt US Inc	USA	100%	IG	100%	IG
Microgen Bioproducts Ltd	Royaume-Uni	-	-	100%	AA
Novacyt SA	France	100%	IG	100%	IG
Novacyt Asia Ltd	Hong Kong	-	-	100%	IG
Novacyt UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Primer Design Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health UK Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG

Yourgene Genomic Services Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health SASU	France	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health Inc	USA	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health GmbH	Allemagne	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health Canada Holdings Ltd	Canada	-	-	100%	IG
Yourgene Health Canada Investments Ltd	Canada	-	-	100%	IG
Yourgene Health Canada Inc	Canada	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health (Singapore) Pte. Ltd	Singapour	100%	IG	100%	IG
Elucigene Ltd	Royaume-Uni	-	-	100%	IG
Delta Diagnostics Ltd	Royaume-Uni	-	-	100%	AA

*Légende: IG : Intégration Globale
AA : Activités Abandonnées*

Les sociétés Yourgene Health Canada Holdings Limited, Yourgene Health Canada Investments Limited et Yourgene Health Canada Inc ont été fusionnées le 1^{er} janvier 2025. A la suite de cette fusion, la société est appelée Yourgene Health Canada Inc.

La société Delta Diagnostics Ltd a été dissoute le 4 février 2025.

La société Microgen Bioproducts Ltd a été dissoute le 1^{er} avril 2025.

La société Elucigene Ltd a été dissoute le 29 avril 2025.

La société Novacyt Asia Ltd a été dissoute le 2 mai 2025.

Méthodes de consolidation

Les informations financières historiques consolidées sont préparées en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et autres événements similaires dans des circonstances similaires.

◦ Elimination des transactions entre sociétés

Les soldes réciproques résultant des transactions entre les entreprises consolidées du Groupe, ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

◦ Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les informations financières historiques sont présentées en milliers de livres sterling (k£). Les états financiers des entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la livre sterling sont convertis en livres sterling comme suit :

- Les éléments de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont convertis aux taux historiques ; et
- Les transactions du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties au taux de change annuel moyen.

Les écarts de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part attribuable au Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les écarts de conversion y afférents et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat.

Les différences de change résultant des soldes intragroupes sont comptabilisées en tant que pertes ou gains de change dans le compte de résultat consolidé.

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est une composante d'activité qui a été soit cédée, soit classée comme détenue en vue de la vente, et

- (a) représente une ligne d'activité ou une zone géographique d'opérations importante et distincte,
- (b) fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une branche d'activité ou d'une zone géographique d'opérations importante et distincte, ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Les activités abandonnées sont présentées dans le compte de résultat consolidé comme un montant unique comprenant le total des éléments suivants :

- Le résultat après impôt de l'activité abandonnée,
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé lors de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé sur la cession d'actifs ou du Groupe de cession constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'il est significatif, une analyse du montant unique est présentée dans la note correspondante (voir note 35).

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées ont été présentés séparément.

Aucun ajustement n'a été effectué dans l'état de la situation financière.

Les états comparatifs ont été retraités pour la présentation des activités abandonnées.

Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son activité dans un avenir prévisible. Ils ont donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation pour la préparation des états financiers après avoir pris en compte les informations disponibles pour l'avenir et en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les futurs 12 mois.

Pour préparer ces prévisions de trésorerie, les administrateurs ont pris en compte les informations et hypothèses suivantes :

- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2025 de 19 149 k€ ;
- le business plan pour les prochains 12 mois;
- le besoin en fonds de roulement du Groupe;
- l'acquisition de Southern Cross Diagnostics en mars 2026;
- l'émission de droits préférentiels de souscription en mars 2026;
- Aucun financement externe supplémentaire n'a été prévu.

Ainsi, les prévisions établies par le Groupe montrent qu'il est en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie au cours de l'exercice 2026 jusqu'en avril 2027.

Regroupements d'entreprises et évaluation du goodwill

◦ Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (voir IFRS 3).

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui représentent une activité, le Groupe identifie et évalue les actifs et passifs acquis, dont la plupart sont évalués à leur juste valeur. L'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe applique les principes suivants :

- Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges d'exploitation lorsqu'ils sont encourus ;
- Tout ajustement du prix d'achat d'un actif ou d'un passif repris est estimé à la juste valeur à la date d'acquisition, et l'évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en diminution du goodwill qu'en cas de nouvelles informations sur des faits et circonstances existant à la date d'acquisition, et si cette évaluation intervient dans la période d'affectation de 12 mois suivant la date d'acquisition. Tout ajustement du passif financier comptabilisé au titre d'un complément de prix postérieur à la période intermédiaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé dans le résultat global du Groupe ;
- Tout écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ; et
- En cas d'acquisitions par étapes, la prise de contrôle entraîne la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt précédemment détenu par le Groupe dans le compte de résultat. La perte de contrôle entraîne la réévaluation de l'éventuel intérêt résiduel à la juste valeur de la même manière.

Pour les entreprises acquises en cours d'année, seuls les résultats de la période suivant la date d'acquisition sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

- **Evaluation du goodwill**

Le goodwill est ventilé par unité génératrice de trésorerie ("UGT") ou groupe d'UGT, en fonction du niveau auquel il est suivi à des fins de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, aucune des UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe n'a une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

- **Tests de dépréciation**

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an à la date de clôture.

Ce test consiste à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci n'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Immobilisations incorporelles

- **Relations avec les clients**

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par le Groupe de Primer Design et de Yourgene Health a donné lieu à la comptabilisation de la valeur de la clientèle acquise dans l'état de la situation financière. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge additionnelle générée par les clients après rémunération des actifs apportés.

Les relations avec les clients sont amorties linéairement sur une période de neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

- **Marques**

L'acquisition de Primer Design et de Yourgene Health par le Groupe a conduit à la comptabilisation d'un certain nombre de marques. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence pour la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties linéairement sur neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

◦ **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent des licences et des brevets comptabilisés au coût et amortis sur une durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

Amortissement et dépréciation

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire, les principaux composants étant identifiés séparément le cas échéant, sur la base des durées d'utilité estimées suivantes :

- Améliorations locatives :	Linéaire - 2 à 15 ans
- Marques déposées :	Linéaire - 9 ans
- Relations avec la clientèle :	Linéaire - 9 ans
- Brevets :	Linéaire - 10 ans
- Installations et machines :	Linéaire - 3 à 6 ans
- Aménagements généraux, améliorations :	Linéaire - 3 à 5 ans
- Matériel de transport :	Linéaire - 5 ans
- Matériel de bureau :	Linéaire - 3 ans
- Matériel informatique :	Linéaire - 2 à 4 ans

Tout bâtiment, équipement ou autre actif loué entrant dans le champ d'application de l'IFRS 16 a été capitalisé en tant que droit d'utilisation et sera amorti de manière linéaire sur la plus courte période entre la durée de vie utile estimée de l'actif ou celle du contrat de location.

L'amortissement des immobilisations corporelles débute lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées et s'arrête lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture et sont, le cas échéant, révisées de manière prospective.

Dépréciation d'actifs

Les actifs amortissables et non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation d'un actif, le Groupe prend en compte les indicateurs externes et internes suivants :

Indicateurs externes :

- diminution de la valeur marchande de l'actif (supérieure à celle attendue uniquement de l'écoulement du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- changements significatifs ayant un effet défavorable sur l'entité, survenus au cours de la période ou attendus dans un avenir proche, dans l'environnement technique, économique ou juridique dans lequel le Groupe opère ou dans lequel l'actif est utilisé ; et
- augmentations des taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché au cours de l'année, lorsqu'il est probable que ces augmentations réduiront de manière significative la valeur vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indicateurs internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de détérioration physique d'un actif non prévu dans le plan d'amortissement ;
- changements significatifs dans la façon dont l'actif est utilisé ;
- performance plus faible que prévu de l'actif ; et
- réduction significative du niveau de flux de trésorerie généré par l'actif.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'usage. La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif sur sa durée de vie utile estimée.

La valeur recouvrable des actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants est déterminée par celle de l'UGT à laquelle ils appartiennent ; une UGT étant le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur comptable d'un actif est sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés, pour les immobilisations corporelles amortissables, et des provisions pour perte de valeur.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de changement dans l'estimation de la valeur recouvrable ou si les indices de perte de valeur disparaissent. La dépréciation est comptabilisée sous la rubrique "Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non soumises à amortissement font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location au début du contrat. Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location au début du contrat de location pour tous les contrats de location dans lesquels il est le

preneur, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur.

- Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation au coût d'entrée à la date de début du contrat de location, qui est la date à laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et après ajustements résultant de la réévaluation ultérieure des passifs de location. Le coût d'entrée comprend le montant des engagements de location comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements de loyers effectués à la date de début du contrat ou avant, moins les avantages locatifs reçus. Le Groupe comptabilise l'amortissement au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité estimée et la durée du bail.
- La dette de location est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements futurs actualisés en utilisant le taux d'actualisation implicite du contrat de location (ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur). Par la suite, la dette locative est ajustée pour tenir compte notamment des intérêts et des paiements de loyers, ainsi que de l'impact des modifications du contrat de location.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre encourus pour les transformer dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué des frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des biens et fournitures comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus et le prix de marché actuel ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Le Groupe a établi une politique de crédit qui prévoit l'examen de la solvabilité de chaque nouveau client avant l'octroi d'un crédit, et prend en compte des évaluations externes lorsque cela est possible. Des limites de crédit sont établies pour tous les clients importants ou présentant un risque élevé. Elles représentent les montants maximums de crédit possibles au-delà desquels une autorisation supplémentaire doit être obtenue de la part du niveau approprié de la direction. Le niveau des créances fait l'objet d'un suivi permanent par chaque division. Les limites de crédit sont revues régulièrement, et au moins une fois par an. Les clients qui ne satisfont pas aux critères de solvabilité du Groupe ne peuvent traiter avec lui que sur la base de paiements d'avance.

Les créances commerciales sont initialement enregistrées à leur juste valeur et ensuite évaluées au coût amorti. Cela se traduit généralement par leur comptabilisation à la valeur nominale moins une provision pour toute créance douteuse. Les créances commerciales libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la devise locale et réévaluées par la

suite à la fin de chaque période comptable, les différences de change étant comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge.

La provision pour créances douteuses est comptabilisée sur la base des pertes attendues par la direction, sans tenir compte de l'existence ou non d'un déclencheur de dépréciation (modèle de "perte de crédit attendue"). Lors de la mise en œuvre de l'IFRS 9, le Groupe a conclu qu'aucun taux de défaut historique réel ne pouvait être déterminé en raison d'un faible niveau de pertes historiques dans l'ensemble de l'entreprise. Le Groupe comptabilise donc une provision pour créances douteuses sur la base de l'ancienneté des factures. Lorsqu'une facture est en retard de plus de 90 jours par rapport à sa date d'échéance, sur la base des conditions de paiement convenues, cette facture est alors plus susceptible de faire l'objet d'un défaut de paiement que les factures qui présentent un retard de règlement inférieur à 90 jours après leur date d'échéance. Ces factures seront donc intégralement provisionnées dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf si la direction en a décidé autrement après revue du dossier.

Les créances commerciales sont passées en pertes lorsqu'il n'y a pas de perspective raisonnable de recouvrement. Les indicateurs de l'absence de perspective raisonnable de recouvrement sont notamment l'incapacité du débiteur à s'engager dans un plan de paiement et l'incapacité à effectuer les paiements contractuels dans les 365 jours suivant la date d'échéance initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus pour faire face à des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou autres. Pour qu'un investissement soit considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les comptes bancaires courants et les titres négociables (OPCVM de trésorerie, titres de créance négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus dans un délai très court (généralement avec des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois) et qui présentent un risque négligeable de changement de valeur. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les ajustements éventuels étant comptabilisés dans le compte de résultat.

Passifs financiers

Le Groupe comptabilise les emprunts bancaires et autres emprunts initialement à leur juste valeur, qui correspond au produit reçu, net des frais d'émission directs, puis au coût amorti. Le Groupe comptabilise les charges financières, y compris les primes à payer lors du règlement ou du remboursement et les frais d'émission directs, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie à une transaction générant des dettes de cette nature. Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à leur juste valeur

lors de la comptabilisation initiale, sauf si le règlement doit intervenir plus de 12 mois après la comptabilisation. Dans ce cas, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti. L'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif entraîne la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes commerciales et autres sont sorties de l'état de la situation financière lorsque l'obligation correspondante est acquittée.

Les dettes commerciales n'ont pas été actualisées, car l'effet d'une telle actualisation serait négligeable.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à la date de clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de la part de ce dernier. Les provisions pour risques et charges couvrent le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie future de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions concernent la remise en état des locaux loués, les risques liés aux litiges et les garanties sur les produits.

Plan d'intéressement à long terme

Le plan d'intéressement à long terme (Long-Term Incentive Plan – LTIP) est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 – Paiement en action.

Les octrois en actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi et la valeur est comptabilisée comme une charge de rémunération en actions sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des plans d'actions LTIP est déterminée par un évaluateur externe à l'aide du modèle de simulation Monte Carlo. La charge de rémunération fondée sur des actions, lorsqu'elle est comptabilisée, est imputée au compte de résultat consolidé avec l'inscription correspondante à la réserve ou au passif en fonction de la méthode de règlement des plans LTIP au cours d'une période donnée.

En février 2022, un programme d'attribution « d'actions de performance » a été créé pour la direction générale dans le cadre de son nouveau LTIP. Ce LTIP a remplacé le précédent programme d'attribution d'actions fictives qui a pris fin en novembre 2020.

Le programme d'attribution d'actions de performance 2022 était structuré sous forme d'options à coût nul, donnant droit à l'acquisition d'un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire sans paiement) conformément aux règles régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce français (« actions gratuites »).

Les attributions étaient acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024, et étaient soumises à la réalisation par la Société de certaines conditions de croissance du rendement total pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires était basé sur le cours de clôture moyen des actions de la Société en décembre 2021, qui était de 3,54 £. Ce chiffre a été comparé au chiffre équivalent en décembre 2024 et, les conditions n'ayant pas été remplies, aucune attribution n'a été effectuée.

En avril 2024, un nouveau programme d'attribution d'actions de performance a été annoncé pour la direction générale. Le programme d'attribution d'actions de performance 2024 est structuré sous forme d'options à coût nul, donnant droit à l'acquisition d'un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire sans paiement) conformément aux règles régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce français (« actions gratuites »).

Les attributions seront acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2026, sous réserve que la Société atteigne certaines conditions de croissance du rendement total pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est basé sur le cours de clôture moyen des actions de la Société en décembre 2023, qui était de 0,63 £. Ce chiffre sera ensuite comparé au chiffre équivalent en décembre 2026.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" pose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires uniquement lorsque les obligations de performance sont satisfaites et que le contrôle des biens ou services correspondants est transféré. Elle aborde des éléments tels que la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des produits, ainsi que les flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. La norme IFRS 15 prévoit une approche en cinq étapes du processus de comptabilisation des produits et s'applique à tous les contrats avec les clients, à l'exception de ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres normes :

- Étape 1 - Identifier le(s) contrat(s) avec un client
- Étape 2 - Identifier les obligations de performance du contrat
- Étape 3 - Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 - Attribuer le prix de la transaction aux obligations de performance du contrat
- Étape 5 - Comptabiliser les produits lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité satisfait à une obligation de performance

Le Groupe s'acquitte de ses obligations de performance principalement à un moment donné et les produits comptabilisés au titre des obligations de performance satisfaites au fil du temps ne sont pas significatifs. Ainsi, les produits sont généralement comptabilisés au moment de la vente, sans qu'il soit nécessaire de faire preuve d'un grand discernement pour déterminer le moment du transfert de contrôle.

Certains contrats conclus avec des clients contiennent une garantie limitée qui est comptabilisée conformément à l'IAS 37 (voir le principe comptable relative aux provisions). Si une réparation ou un remplacement n'est pas possible dans le cadre de la garantie, un remboursement intégral du prix du produit peut être accordé. Le passif lié au remboursement potentiel représente une contrepartie variable.

Selon IFRS 15.53, pour évaluer ce passif, le Groupe peut utiliser, au choix :

- La valeur attendue (somme des montants pondérés par les probabilités) ; ou
- Le montant le plus probable (généralement utilisé lorsque les résultats sont binaires).

La méthode utilisée ne résulte pas d'un choix comptable. La direction utilise la méthode qui, selon elle, permet d'évaluer le plus précisément possible le montant de la garantie compte tenu des termes du contrat. La méthode est appliquée de manière constante tout au long du contrat. Les contreparties variables sont limitées si nécessaire. La norme IFRS 15 exige qu'un produit ne soit inclus dans le chiffre d'affaires que s'il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative de ce produit au cours des périodes futures.

Pour cette appréciation, la direction a pris en compte les critères suivants (qui ne sont pas exclusifs) :

- une sensibilité élevée du montant de la contrepartie à des facteurs hors de l'influence du Groupe ;
- l'impossibilité de résoudre avant une longue période, l'incertitude sur le montant de la contrepartie ;
- l'expérience du Groupe (ou d'autres données) avec des contrats similaires ;
- l'habitude du Groupe d'offrir un large éventail de concessions tarifaires ou de modifier les conditions de paiement de contrats similaires dans des circonstances similaires ; et
- le nombre et le panel de prix prévues par le contrat.

La décision de limiter ou non la contrepartie variable est considérée comme un jugement important, car le terme « hautement probable » n'est pas défini dans la norme IFRS 15 ; la direction considère que le terme « hautement probable » est nettement plus probable que « probable ».

◦ **Yourgene Health**

Yourgene Health est une entreprise internationale de technologie et de services génomiques centrée sur la fourniture de solutions de diagnostic moléculaire et de dépistage dans les domaines de la santé reproductive et de la médecine de précision.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client. Les produits des services sont comptabilisés à l'achèvement de l'obligation de performance. Les produits liés à la garantie sont comptabilisés sur la durée de l'accord.

◦ **Primer Design**

Primer Design Ltd conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage en temps réel et des réactifs dans le domaine des maladies infectieuses qui s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

Fiscalité

L'impôt sur le résultat de la période comprend l'impôt courant et l'impôt différé.

Impôt courant

L'impôt courant est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat car il exclut les éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres années, et il exclut également les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt courant du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui ont été en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsque le montant de l'impôt est incertain mais qu'il est probable qu'il y aura une sortie de fonds future au profit d'une autorité fiscale. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du montant à payer. L'évaluation est le résultat du jugement du Groupe, fondé sur l'avis de fiscalistes externes et sur l'expérience antérieure sur ces sujets.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé sur les différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans l'état de la situation financière et leurs bases fiscales, et est comptabilisé selon une approche bilancielle avec application du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables et les actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure de la probabilité de disposer de bénéfices imposables sur lesquels imputer les différences temporelles déductibles. Ces actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des investissements dans des filiales et des entreprises associées, ainsi qu'à des participations dans des coentreprises, sauf lorsque le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles déductibles liées à ces investissements et participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il y aura suffisamment de bénéfices imposables pour utiliser les avantages de ces différences temporelles dans un avenir proche.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables ne seront plus suffisants pour permettre le recouvrement de tout ou partie de l'actif à court terme.

L'impôt différé est calculé aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel le passif est réglé ou l'actif est réalisé, sur la base des lois fiscales et des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants et lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe entend de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Impôt courant et impôt différé de l'exercice

Les impôts courant et différé sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » ou aux variations des capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés dans les « Autres éléments du résultat global » ou en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Crédits d'impôt recherche et développement

Primer Design Ltd et Yourgene Health UK Ltd bénéficient de crédits d'impôt pour certaines de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par exercice et déduit de l'impôt dû par la société au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. Les crédits d'impôt qui ne peuvent être déduits de la charge d'impôt sont cédés en contrepartie d'un crédit d'impôt remboursable et traités comme une subvention publique dans le compte de résultat.

Impôt minimum Mondial – pilier 2

Le dispositif du pilier II de l'OCDE concernant le taux d'imposition effectif minimum mondial ne s'applique pas au groupe Novacyt car le total des revenus est inférieur au seuil de 750 millions d'euros.

Bénéfice/perte par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, y compris les options.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont les produits ou charges qui, de l'avis du Conseil d'Administration, doivent être présentés séparément en raison de leur importance ou de leur fréquence, et qui sont portés en augmentation ou en diminution du résultat opérationnel dans le compte de résultat consolidé.

4. JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DES ESTIMATIONS

Dans l'application des principes comptables du Groupe qui sont décrits dans la note 3, les dirigeants sont tenus de porter des jugements (autres que ceux impliquant des estimations) qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés et de faire des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement identifiables à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois la période en cours et les périodes futures.

Jugements comptables critiques

- **Impôts différés**

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est jugé probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels la différence temporaire correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont réexaminés à chaque date de clôture et décomptabilisés s'il est probable qu'il n'y aura pas des bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Pour les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales reportées, le Groupe utilise une approche multicritères qui prend en compte le délai de récupération basé sur le plan stratégique, mais qui tient également compte de la stratégie de récupération à long terme des pertes fiscales dans chaque pays.

Les passifs d'impôt différé concernent les actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health et les déductions pour amortissement accéléré.

- **Créances commerciales et autres créances**

Une estimation des risques de non-encaissement basée sur les informations commerciales, les tendances économiques actuelles et la solvabilité des clients individuels est effectuée pour déterminer la nécessité d'une dépréciation au cas par cas. La direction exerce son jugement pour déterminer si une provision pour perte sur créance est nécessaire.

A la clôture de l'exercice, le Groupe avait des créances commerciales pour un total de 4 059 k€ sur lesquelles une provision pour perte de crédit de 161 k€ a été constituée.

- **Provisions**

La valeur comptable des provisions aux 31 décembre 2025 et 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Provisions pour remise en état des locaux	1 486	1 692
Provision pour litiges	-	500
Provision pour garantie des produits	17	15
Provision pour indemnités de départ en retraite	-	7
Total des provisions	1 503	2 214

- **Provisions pour remise en état des locaux**

Le groupe a constitué des provisions pour le coût estimé de la remise dans leur état d'origine des locaux loués à l'échéance du bail, conformément aux différentes dispositions contractuelles. Ces provisions sont déterminées par les dirigeants et tiennent compte notamment de l'état des locaux, des engagements contractuels et du délai prévu pour la remise en état. Dans la mesure du possible, la direction utilise des estimations d'experts externes pour justifier la valeur d'une provision. Le processus d'estimation implique un certain degré de jugement, car il peut y avoir des incertitudes concernant le calendrier, l'étendue des travaux de restauration nécessaires et l'évolution de facteurs externes tels que les conditions du marché, les exigences réglementaires et l'inflation. Le règlement éventuel de ces provisions liées aux biens immobiliers dépendra des négociations avec le propriétaire concerné. À ce titre, la provision est revue à chaque clôture et ajustée si nécessaire pour refléter les informations les plus récentes disponibles.

- **Provisions pour garantie des produits**

Le Groupe comptabilise des provisions pour garanties de produits sur la base des coûts estimés pour remplir les obligations de garantie pour les produits vendus qui restent sous garantie à la date de clôture. La provision est calculée à partir des données historiques de réclamations au titre de la garantie, notamment le taux moyen de réclamations au titre de la garantie et le coût de réparation. La direction exerce un jugement important dans l'estimation des coûts futurs attendus au titre de la garantie, car les coûts réels peuvent varier en fonction de facteurs tels que la nature des défauts, la performance du produit et l'utilisation par le client. La provision pour garantie est régulièrement revue et ajustée si nécessaire pour refléter les prévisions actualisées des coûts à engager. En conséquence, le processus d'estimation comporte une incertitude inhérente et les demandes de garantie réelles peuvent différer de la provision comptabilisée. Les provisions pour garantie des produits ne sont comptabilisées que s'il est jugé probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire. La détermination du caractère probable est un jugement important.

Principales sources d'incertitude des estimations

- **Evaluation du goodwill**

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée principalement sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie prévisionnels traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs de l'UGT concernée. Les hypothèses utilisées et les estimations qui en résultent couvrent parfois des périodes très longues, compte tenu des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles associées à chaque UGT. Ces estimations sont notamment soumises à des hypothèses en termes de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et de taux de change des devises dans lesquelles les ventes et les achats sont libellés. Elles dépendent également du taux d'actualisation utilisé pour chaque UGT.

La valeur du goodwill est testée chaque fois que sont relevées des indications de dépréciation et revue à chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

La valeur comptable du goodwill dans l'état de la situation financière et la perte de valeur correspondante au cours de la période sont indiquées ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Goodwill Primer Design	6 286	5 979
Dépréciation cumulée du goodwill	-4 124	-3 922
Valeur nette	2 162	2 057
Goodwill IT-IS International	9 437	9 437
Dépréciation cumulée du goodwill	-9 437	-9 437
Valeur nette	-	-
Goodwill Yourgene Health (*)	11 852	11 852
Dépréciation cumulée du goodwill	-11 852	-11 240
Valeur nette	-	612
Total goodwill	2 162	2 669

Une analyse de sensibilité a été réalisée sur les valeurs de goodwill et est présentée en note 15.

- **Evaluation et durée de vie des immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles (à l'exception du goodwill) sont considérées comme ayant une durée de vie économique limitée. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée, qui est revue à chaque date de clôture. En cas de perte de valeur, une estimation de la valeur recouvrable de l'actif est effectuée (voir note 16).

Les principales immobilisations incorporelles nécessitant des estimations et des hypothèses sont les marques et les relations avec les clients identifiées à l'occasion de l'acquisition de Primer Design et de Yourgene Health.

La valeur des immobilisations incorporelles est testée chaque fois qu'il existe des indices de dépréciation et réexaminée à chaque date de clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

- **Marques**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence de la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties de façon linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée de vie utile estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée à l'aide de prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie anticipés reflète la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus de l'exploitation de la marque. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage du chiffre d'affaires et de durée de vie.

La valeur comptable des marques au 31 décembre 2025 est de 0 k€ (2024 : 1 447 k€). La charge d'amortissement pour la période est de 1 447 k€, dont une charge de dépréciation de 1 236 k€, et le cumul de l'amortissement et de la dépréciation s'élève à 3 090 k€ (2024 : 1 614 k€).

- **Relations avec les clients**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs.

Les relations avec les clients sont amorties de manière linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée de vie utile estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant total des flux futurs de trésorerie traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus des relations avec les clients. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses concernant le taux d'actualisation, la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs et les durées d'utilité.

La valeur comptable des relations clients au 31 décembre 2025 est de 0 k€ (2024 : 12 281 k€). La charge d'amortissement pour la période est de 12 285 k€, dont une charge de dépréciation de 10 570 k€, et le cumul de l'amortissement et de la dépréciation s'élève à 18 841 k€ (2024 : 6 405 k€).

- **Brevets**

Ces actifs ont été principalement acquis dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health et ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les brevets sont amortis linéairement sur une période de 10 ans, estimée comme leur durée de vie utile. Ils font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée à partir des prévisions de flux de trésorerie futurs sur une période estimée. Le montant total des flux de trésorerie anticipés reflète la meilleure estimation de la Direction quant aux avantages et aux passifs futurs attendus des brevets. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses de taux d'actualisation, de revenus prévisionnels et de durée de vie utile.

La valeur comptable des brevets au 31 décembre 2025 est de 364 k€ (2024 : 2 908 k€). La charge d'amortissement pour la période est de 2 560 k€, dont une charge de dépréciation de 2 027 k€, et le cumul de l'amortissement et de la dépréciation s'élève à 3 291 k€ (2024 : 746 k€).

- **Litiges**

Le Groupe peut être partie à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède à la revue régulière des procédures en cours et de leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer les montants, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réévaluation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision reposent sur l'évaluation du risque au cas par cas, sur l'appréciation par la direction du caractère défavorable de l'issue de la procédure en question (probabilité) et sur la capacité d'estimer de manière fiable le montant correspondant.

5. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d’affaires par zone géographique :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Zone géographique		
Royaume-Uni	4 188	4 428
France	2 055	2 547
Europe (hors Royaume-Uni et France)	3 996	3 578
Amérique	2 902	2 678
Asie-Pacifique	5 757	5 120
Moyen-Orient	645	758
Afrique	486	521
Total chiffre d’affaires	20 029	19 630

Le chiffre d'affaires a augmenté grâce à la demande pour l'instrument LightBench® Discover, lancé en 2025, ainsi qu'à l'acquisition d'un nouveau client stratégique dans la région Asie-Pacifique, une hausse partiellement compensée par la baisse des ventes de la gamme de produits Primer Design.

Une partie du chiffre d'affaires du Groupe est générée en devises étrangères (en particulier en euros et en dollars américains). Le Groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée dans la note 6.

6. SEGMENTS OPERATIONNELS

Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui s'engage dans des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et encourir des charges (y compris des produits et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources au segment et d'évaluer ses performances ; et
- pour laquelle des informations financières discrètes sont disponibles.

Le Groupe a identifié deux segments opérationnels dont les performances et les ressources sont suivies séparément. À la suite de la décision par le Groupe d'arrêter l'activité de IT-IS en 2024, celle-ci est traitée comme une activité abandonnée.

- **Yourgene Health**

Ce segment représente les activités de Yourgene Health et de ses filiales, un groupe d'entreprises de technologie et de services génomiques centré sur la fourniture de solutions de diagnostic moléculaire et de dépistage dans le domaine de la santé reproductive et de la médecine de précision. L'activité est déployée dans le monde entier mais le siège se trouve à Manchester, au Royaume-Uni.

- **Primer Design**

Ce segment représente les activités de Primer Design Ltd, qui conçoit, fabrique et commercialise des réactifs et des kits de dépistage de certaines maladies infectieuses. Ces kits s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». La société est maintenant basée à Manchester, UK.

Les coûts centraux du Groupe qui ne sont pas affectés aux différents secteurs opérationnels sont présentés ci-dessous sous la rubrique « Groupe ». Le cas échéant, les coûts sont refacturés aux différents secteurs opérationnels via un processus de refacturation.

Les éliminations intra-groupe représentent les transactions intra-groupe au sein du Groupe qui n'ont pas été affectées à un secteur opérationnel individuel. Il ne s'agit pas d'un secteur distinct.

Le principal décideur opérationnel est le directeur général.

Effectifs

L'effectif moyen par segment est présenté dans le tableau ci-dessous :

Segment	2025	2024
Yourgene Health	158	148
Primer Design	37	48
Groupe	21	19
Effectif total	216	215

La réduction des effectifs de Primer Design reflète l'impact des programmes de réduction des effectifs sur les activités.

Les effectifs de IT IS International en 2024 ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus car cette activité a été « abandonnée ».

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique

- Exercice clos le 31 décembre 2025

Montants en k£	Yourgene Health	Primer Design	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	3 415	773	4 188
France	1 901	154	2 055
Europe (hors Royaume-Uni et France)	3 194	802	3 996
Amérique	2 044	858	2 902
Asie-Pacifique	4 684	1 073	5 757
Moyen-Orient	500	145	645
Afrique	232	254	486
Total chiffre d'affaires	15 970	4 059	20 029

- Exercice clos le 31 décembre 2024

Montants en k£	Yourgene Health	Primer Design	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	3 326	1 102	4 428
France	2 214	333	2 547
Europe (hors Royaume-Uni et France)	2 879	699	3 578
Amérique	1 906	772	2 678
Asie-Pacifique	4 269	851	5 120
Moyen-Orient	523	235	758
Afrique	167	354	521
Total chiffre d'affaires	15 284	4 346	19 630

Ventilation du résultat par secteur opérationnel

。 Exercice clos le 31 décembre 2025

Montants en k€	Yourgene Health	Primer Design	Groupe	Eliminations inter compagnies	Total
Chiffre d'affaires	15 970	4 059	-	-	20 029
Coût des ventes	-6 751	-685	-	21	-7 415
Frais de vente et de marketing	-3 867	-942	-478	-	-5 287
Recherche et développement	-3 242	-554	-316	-	-4 112
Frais généraux et administratifs	-7 885	-2 700	-747	-	-11 332
Subventions gouvernementales	275	55	-	-	330
Résultat avant intérêts impôts dépréciation et amortissement idem rapport de gestion	-5 500	-767	-1 541	21	-7 787
Amortissement et dépréciation					-4 872
Résultat d'exploitation avant autres produits et charges d'exploitation					-12 659
Autres produits d'exploitation					395
Autres charges d'exploitation					-16 240
Perte d'exploitation après autres produits et charges d'exploitation					-28 504
Produits financiers					5 285
Charges financières					-4 127
Résultat avant impôt					-27 346

Exercice clos le 31 décembre 2024

Montants en k€	Yourgene Health	Primer Design	Groupe	Eliminations inter compagnies	Total
Chiffre d'affaires	15 284	4 346	-	-	19 630
Coût des ventes	-6 634	19 030	-	48	12 444
Frais de vente et de marketing	-4 035	-1 150	-317	9	-5 493
Recherche et développement	-1 759	-745	-263	-	-2 767
Frais généraux et administratifs	-9 783	-22 665	-390	-43	-32 881
Résultat avant intérêts impôts dépréciation et amortissement idem rapport de gestion	-6 927	-1 184	-970	14	-9 067
Amortissement et dépréciation					-7 358
Résultat d'exploitation avant autres produits et charges d'exploitation					-16 425
Autres produits d'exploitation					128
Autres charges d'exploitation					-21 046
Perte d'exploitation après autres produits et charges d'exploitation					-37 343
Produits financiers					3 034
Charges financières					-5 121
Résultat avant impôt					-39 430

Les actifs et les passifs ne sont pas suivis par le principal décideur opérationnel sur une base sectorielle et ne sont donc pas présentés dans ce document.

Ventilation des actifs non courants par zone géographique

Les tableaux ci-dessous excluent les instruments financiers et les actifs d'impôt différé.

Exercice clos le 31 décembre 2025

Montants en k€	Royaume- Uni	Europe (hors R.U.)	Amérique	Asie- Pacifique	Total
Goodwill	2 162	-	-	-	2 162
Autres immobilisations incorporelles	1 094	-	271	-	1 365
Immobilisations corporelles	1 200	212	44	12	1 468
Droits d'utilisation	7 255	186	95	2	7 538
Total	11 711	398	410	14	12 533

Exercice clos le 31 décembre 2024

Montants en k€	Royaume- Uni	Europe (hors R.U.)	Amérique	Asie- Pacifique	Total
Goodwill	2 669	-	-	-	2 669
Autres immobilisations incorporelles	15 666	-	1 909	-	17 575
Immobilisations corporelles	2 004	300	88	15	2 407
Droits d'utilisation	7 940	255	72	27	8 294
Total	28 279	555	2 069	42	30 945

7. COUT DES VENTES

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Coût des stocks comptabilisé en charges	5 776	11 390
Variation de la provision pour stocks	86	-5 790
Frais de transport	18	24
Coût de la main-d'œuvre directe de production	1 200	1 535
Garantie des produits	-	-19 738
Autres charge	335	135
Total coût des ventes	7 415	-12 444

Le coût total des ventes est resté pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, hors effet de la reprise de la provision pour garantie sur les produits au DHSC en 2024, d'un montant de 19 753 k£.

En 2024, la provision pour stocks a diminué d'un montant net de 5 790 k£, car les stocks, qui avaient fait l'objet d'une provision antérieure, ont été passés par pertes à la suite du règlement conclu avec le DHSC ; le coût a été imputé au poste « Coût des stocks comptabilisé en charges » et une reprise correspondante de la provision pour stocks a été effectuée.

8. FRAIS DE VENTE, DE MARKETING ET DE DISTRIBUTION

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Frais de publicité	245	337
Frais de distribution	647	465
Rémunération des salariés et charges sociales	3 878	4 206
Frais de déplacement et de réception	289	329
Autres frais de commercialisation et de marketing	228	156
Total frais de vente, de marketing et de distribution	5 287	5 493

Les coûts de distribution ont augmenté en 2025 en raison du transfert de l'ensemble des activités à Manchester, au Royaume-Uni, et de l'expédition de tous les produits vers le monde entier depuis le Royaume-Uni.

La principale raison de la baisse des coûts de main-d'œuvre en 2025 est la réduction des effectifs suite à la restructuration menée à l'échelle du groupe.

9. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Rémunération des salariés et charges sociales	3 555	2 292
Autres charges	557	475
Total frais de recherche et de développement	4 112	2 767

Le principal facteur d'augmentation des coûts en 2025 est l'investissement en recherche et développement pour accélérer le lancement de nouveaux produits. Les autres charges comprennent des consommables et des frais de développement non activés.

10. FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Achats de matières premières et de fournitures non stockées	514	583
Paiements de loyers et assimilés	280	284
Entretien et réparations	1 099	931
Primes d'assurance	438	786
Frais juridiques et professionnels	2 031	1 811
Services bancaires	55	61
Rémunération des salariés et cotisations de sécurité sociale	5 876	6 552
Dépréciation et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4 872	7 358
Comptabilisation en perte de la créance sur le DHSC	-	19 964
Refacturation d'honoraires de gestion aux activités abandonnées	-	-296
Autres frais généraux et administratifs	1 039	2 205
Total des frais généraux et administratifs	16 204	40 239

La principale raison de la diminution des frais généraux et administratifs d'une année sur l'autre est la perte de la créance irrécouvrable de 19 964 k£ en 2024.

Les coûts de main-d'œuvre ont diminué en 2025 en conséquence de la réduction des effectifs liée à la restructuration menée à l'échelle du groupe.

Les charges d'amortissement et de dépréciation des actifs corporels et incorporels ont diminué en 2025 à cause des cessions et mises au rebut résultant des consolidations de sites à travers le groupe.

Les frais juridiques et professionnels comprennent des honoraires juridiques, de conseil et d'audit.

Les autres frais généraux et administratifs comprennent les taxes et frais réglementaires, les pertes sur les sorties d'immobilisations et les frais informatiques.

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Autres produits d'exploitation	395	128
Total autres produits d'exploitation	395	128
Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels de Yourgene Health	-14 446	-11 240
Frais liés au litige contractuel avec le DHSC	-	-7 273
Frais de restructuration	-1 324	-1 242
Frais d'acquisition	-233	-67
Perte sur la vente des filiales à Taiwan	-68	-861
Autres charges	-169	-363
Total autres charges d'exploitation	-16 240	-21 046

Autres charges d'exploitation

À l'issue des tests de dépréciation portant sur l'unité génératrice de trésorerie (UGT) de Yourgene Health, le goodwill restant et l'ensemble des immobilisations incorporelles concernées ont été entièrement dépréciés (voir notes 15 et 16).

Les coûts liés au litige contractuel avec le DHSC en 2024 concernent des honoraires juridiques et professionnels ainsi que des frais de stockage de produits engagés dans le cadre de ce litige commercial. Le montant de 5 000 k€ versé au DHSC en juillet 2024 à titre de règlement est inclus dans cette rubrique.

Les charges de restructuration enregistrées en 2025 et 2024 correspondent à des charges engagées à l'échelle du Groupe, celui-ci poursuivant ses efforts de réduction de sa base de coûts.

12. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Gains de change financiers	4 633	1 611
Intérêts reçus des activités abandonnées	-	215
Autres produits financiers	652	1 208
Total produits financiers	5 285	3 034
Charges d'intérêts sur les passifs IFRS 16	-600	-677
Pertes de change financières	-3 419	-4 304
Actualisation des instruments financiers	-96	-84
Intérêts versés aux activités abandonnées	-	-15
Autres charges financières	-12	-41
Total charges financières	-4 127	-5 121

Les gains et pertes de change financiers sont dus aux réévaluations des comptes bancaires et comptes courants libellés en devises étrangères.

Les intérêts reçus des activités abandonnées ou versés à celles-ci correspondent aux intérêts sur les soldes inter-sociétés avec IT-IS International Ltd.

Les autres produits financiers concernent les intérêts perçus sur les soldes de trésorerie.

13. PRODUIT D'IMPOT

Les états financiers de 2025 ont été calculés en utilisant un taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni de 25 %.

L'imposition dans les autres juridictions est calculée aux taux en vigueur dans les juridictions respectives.

La charge d'impôt du Groupe est la somme de l'impôt total exigible et différé.

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Produit d'impôt courant		
Produit d'impôt courant	-253	137
Produit d'impôt différé		
Produit d'impôt différé	4 147	595
Total produit d'impôt dans le compte de résultat	3 894	732

Le produit d'impôt de chaque exercice peut être rapproché de la perte avant impôt comme suit :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Perte avant impôt	-27 346	-39 430
Impôt au taux de l'impôt britannique sur les sociétés (2025 and 2024: 25%)	6 837	9 858
Effet des différences de taux d'imposition des filiales opérant dans d'autres juridictions	-84	-19
Impact du changement du taux d'imposition pour le calcul de l'impôt différé	88	-60
Effet des dépenses non déductibles et des revenus non imposables	-905	-4 551
Comptabilisation / décomptabilisation des actifs d'impôts différés	-1 922	-4 612
Autres ajustements	-120	116
Total produit d'impôt	3 894	732

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose de déficits fiscaux non utilisés de 161 657 k£ (2024 : 165 670 k£) qui pourront être imputés sur les bénéfices futurs.

Le principal élément constituant les charges non déductibles en 2024 est la dépréciation des écarts d'acquisition.

14. PERTE PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions pouvant être émises à la suite de la conversion d'instruments financiers dilutifs. Au 31 décembre 2025, il n'y a pas d'instruments dilutifs en circulation.

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	-22 883	-41 758
Impact des instruments dilutifs	-	-
Perte nette diluée attribuable aux actionnaires de la société	-22 883	-41 758
Nombre moyen pondéré d'actions	70 626 248	70 626 248
Impact des instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	70 626 248	70 626 248
Perte par action (£)	-0,32	-0,59
Perte diluée par action (£)	-0,32	-0,59
<i>Perte par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,33</i>	<i>-0,55</i>
<i>Perte diluée par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,33</i>	<i>-0,55</i>
<i>Bénéfice / (perte) par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>0,01</i>	<i>-0,04</i>
<i>Bénéfice / (perte) dilué par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>0,01</i>	<i>-0,04</i>

15. GOODWILL

Le goodwill est la différence constatée, lors de la consolidation d'une société, entre la juste valeur du prix d'achat de ses actions et les actifs nets acquis et les passifs assumés, évalués conformément à la norme IFRS 3.

Montant brut	k€
Au 1er janvier 2024	50 349
Ajustement du goodwill Yourgene Health résultant de l'achèvement du processus d'affectation du prix d'acquisition (*)	-7 475
Différences de change	-919
Au 31 décembre 2024	41 955
Différences de change	1 061
Au 31 décembre 2025	43 016
Dépréciations cumulées	
Au 1er janvier 2024	-28 903
Dépréciation du goodwill de Yourgene Health	-11 240
Différences de change	857
Au 31 décembre 2024	-39 286
Dépréciation du goodwill de Yourgene Health	-613
Différences de change	-955
Au 31 décembre 2025	-40 854
Valeur nette comptable	
Au 31 décembre 2024	2 669
Au 31 décembre 2025	2 162

Primer Design

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2025 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans ;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 15,1 %.

La mise en œuvre de cette approche a démontré que la valeur d'usage des actifs opérationnels de cette UGT s'élevait à 10 401 k€, montant supérieur à leur valeur comptable. Ainsi, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sensibilité de la valeur dérivée du modèle d'actualisation des flux de trésorerie aux modifications des hypothèses retenues pour l'acquisition de Primer Design

		Taux de croissance à l'infini						
		0,0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
Taux de CMPC	10 401							
	10,0%	14 876	15 463	16 114	16 842	17 662	18 590	19 651
	11,0%	13 480	13 947	14 461	15 029	15 660	16 366	17 160
	12,0%	12 318	12 697	13 111	13 564	14 062	14 612	15 224
	13,0%	11 338	11 650	11 988	12 355	12 756	13 195	13 678
	14,0%	10 499	10 759	11 039	11 342	11 670	12 026	12 415
	15,1%	9 707	9 923	10 154	10 401	10 668	10 956	11 268
	16,0%	9 141	9 328	9 527	9 739	9 967	10 212	10 476
	17,0%	8 584	8 744	8 914	9 095	9 288	9 495	9 716
	18,0%	8 090	8 228	8 375	8 530	8 695	8 871	9 058

Ce tableau de sensibilité présente les différentes valeurs d'entreprise en fonction des variations du taux d'actualisation (CMPC) et du taux de croissance à l'infini. L'analyse de sensibilité montre qu'une augmentation de 1 % du CMPC n'entraînerait pas la nécessité de déprécier le goodwill de Primer Design.

Yourgene Health

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2025 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans ;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 15,1 %.

La mise en œuvre de cette approche a démontré que la valeur d'usage des actifs opérationnels de cette UGT s'élevait à 4 569 k£, ce qui est inférieur à leur valeur comptable. Aussi, une charge de dépréciation de 14 446 k£ a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. En conséquence, le goodwill restant et l'ensemble des immobilisations incorporelles concernées ont été intégralement dépréciés, à l'exception des immobilisations incorporelles faisant l'objet d'une évaluation distincte, telles que les coûts de développement.

16. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Montants en k€	Relations clientèle	Marques	Frais de R&D	Brevets	Logiciels	Autres	Total
Brut							
Au 1er janvier 2024	10 141	1 429	1 174	3 818	463	-	17 025
Acquisitions	-	-	-	60	51	467	578
Acquisition de filiales	8 731	1 658	-	-	-	-	10 389
Cessions / rebuts	-	-	-732	-58	-146	-	-936
Reclassements	-	-	-7	-	-	7	-
Impact de change	-186	-26	-	-166	3	-	-375
Au 31 décembre 2024	18 686	3 061	435	3 654	371	474	26 681
Acquisitions	-	-	-	76	37	500	613
Cessions / rebuts	-	-	-	-21	-	-8	-29
Reclassements	-	-	96	-	39	-135	-
Impact de change	155	29	-	-54	-	-	130
Au 31 décembre 2025	18 841	3 090	531	3 655	447	831	27 395
Amortissements							
Au 1er janvier 2024	-4 426	-1 329	-510	-264	-264	-	-6 793
Dotation de l'exercice	-2 121	-309	-292	-563	-146	-	-3 431
Cessions / rebuts	-	-	735	55	135	-	925
Impact de change	142	24	-	26	1	-	193
Au 31 décembre 2024	-6 405	-1 614	-67	-746	-274	-	-9 106
Dotation de l'exercice	-1 715	-211	-341	-533	-128	-	-2 928
Dépréciation	-10 570	-1 236	-	-2 027	-	-	-13 833
Cessions / rebuts	-	-	-	7	-	-	7
Impact de change	-151	-29	2	8	-	-	-170
Au 31 décembre 2025	-18 841	-3 090	-406	-3 291	-402	-	-26 030
Valeurs nettes comptables							
Au 1er janvier 2024	5 715	100	664	3 554	199	-	10 232
Au 31 décembre 2024	12 281	1 447	368	2 908	97	474	17 575
Au 31 décembre 2025	-	-	125	364	45	831	1 365

La diminution des immobilisations incorporelles est principalement liée à la dépréciation totale des immobilisations incorporelles concernées de Yourgene Health, à la suite du test de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie.

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Améliorations locatives	Installations et machines	Matériel de bureau	Total
Brut				
Au 1er janvier 2024	1 897	5 099	597	7 593
Acquisitions	288	905	88	1 281
Cessions d'activités	-269	-253	-13	-535
Autres cessions / rebuts	-146	-1 015	-119	-1 280
Impact de change	-50	-130	-8	-188
Au 31 décembre 2024	1 720	4 606	545	6 871
Acquisitions	106	77	85	268
Cessions / rebuts	-900	-340	-143	-1 383
Reclassements	-	67	3	70
Impact de change	-7	29	-	22
Au 31 décembre 2025	919	4 439	490	5 848
Amortissements				
Au 1er janvier 2024	-627	-2 438	-345	-3 410
Dotation de l'exercice	-697	-1 623	-77	-2 397
Cessions d'activités	35	43	4	82
Autres cessions / rebuts	120	925	93	1 138
Impact de change	93	98	-68	123
Au 31 décembre 2024	-1 076	-2 995	-393	-4 464
Dotation de l'exercice	-311	-792	-90	-1 193
Autres cessions / rebuts	901	246	142	1 289
Impact de change	6	-18	-	-12
Au 31 décembre 2025	-480	-3 559	-341	-4 380
Valeurs nettes comptables				
Au 1er janvier 2024	1 270	2 661	252	4 183
Au 31 décembre 2024	644	1 611	152	2 407
Au 31 décembre 2025	439	880	149	1 468

La diminution des immobilisations corporelles en 2025 résulte principalement de l'amortissement de l'exercice.

Les autres cessions enregistrées en 2025 et 2024 concernent la cession d'actifs dans le cadre de regroupements de sites au sein du Groupe

18. DROITS D'UTILISATION

Montants en k€	Terrains et bâtiments	Installations et machines	Véhicules	Total
Brut				
Au 1er janvier 2024	11 474	687	60	12 221
Acquisitions	326	-	-	326
Cessions d'activités	-868	-	-	-868
Autres cessions / rebuts	-672	-28	-6	-706
Impact de change	-103	-17	-	-120
Au 31 décembre 2024	10 157	642	54	10 853
Acquisitions	46	-	-	46
Autres cessions / rebuts	-1 517	-49	-	-1 566
Reclassements	-13	-235	-	-248
Impact de change	-10	19	-	9
Au 31 décembre 2025	8 663	377	54	9 094
Amortissements				
Au 1er janvier 2024	-1 104	-78	-3	-1 185
Dotation de l'exercice	-2 013	-187	-22	-2 222
Cessions d'activités	112	-	-	112
Autres cessions / rebuts	672	29	6	707
Impact de change	25	4	-	29
Au 31 décembre 2024	-2 308	-232	-19	-2 559
Dotation de l'exercice	-567	-166	-18	-751
Autres cessions / rebuts	1 517	49	-	1 566
Reclassements	23	165	-	188
Impact de change	8	-8	-	-
Au 31 décembre 2025	1 327	-192	-37	-1 556
Valeurs nettes comptables				
Au 1er janvier 2024	10 370	609	57	11 036
Au 31 décembre 2024	7 849	410	35	8 294
Au 31 décembre 2025	7 336	185	17	7 538

La diminution des actifs liés au droit d'utilisation en 2025 résulte principalement de l'amortissement de l'exercice.

Les autres cessions enregistrées en 2025 et 2024 concernent la cession d'actifs dans le cadre de regroupements de sites au sein du Groupe.

19. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs et passifs d'impôts différés au cours de la période :

Montants en k£	Amort. accélérés	Immos incorp.	Pertes fiscales reportables	Total
Au 1er janvier 2024	-407	-1 834	413	-1 828
Acquisitions de filiales	-	-2 963	-	-2 963
Produit / charge d'impôt du compte de résultat	127	595	-127	595
Impact des variations de change	-	37	-	37
Au 31 décembre 2024	-280	-4 165	286	-4 159
Produit / charge d'impôt du compte de résultat	243	4 153	-249	4 147
Impact des variations de change	-	12	-	12
Au 31 décembre 2025	-37	-	37	-

Au 31 décembre 2025, les passifs d'impôts différés, d'un montant de 37 k£ (2024 : 280 k£), reflètent l'avantage fiscal lié aux investissements en immobilisations corporelles, obtenu avant la comptabilisation des charges d'amortissement.

Au 31 décembre 2025, les passifs d'impôts différés d'un montant de 0 £ (2024 : 4 165 k£) résultent de la comptabilisation des actifs incorporels liés à la marque et aux relations clients dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health en septembre 2023.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme suit :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Actifs d'impôts différés	37	286
Passifs d'impôts différés	-37	-4 445
Impôts différés nets (passifs) / actifs	-	-4 159

Le tableau suivant présente les actifs d'impôts différés non présentés dans l'état de la situation financière qui sont principalement constitués de pertes fiscales non utilisées :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Novacyt SA	2 695	2 197
Novacyt UK Holdings	5 940	5 748
IT-IS International	574	1 880
Primer Design	12 612	12 791
Yourgene Health Ltd	7 936	10 373
Yourgene Health UK	5 310	4 146
Yourgene Genomic Services	1 158	924
Yourgene Health Canada	1 193	989
Yourgene Health Singapore	1 123	573
Yourgene Health France	1 433	1 586
Delta Diagnostics	-	15
Total actifs d'impôt différés non activés	39 974	41 222

20. STOCKS ET ENCOURS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Matières premières	2 893	5 003
Encours	767	1 803
Produits finis	2 240	3 065
Provisions pour dépréciation	-3 363	-7 602
Total stocks et encours de production	2 537	2 269

Le total des stocks et des travaux en cours a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente afin de répondre à la hausse de la demande.

La principale raison de la réduction de la provision sur stocks en 2025 tient à la cession de stocks pour lesquels une provision totale avait déjà été constituée.

21. CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Clients et comptes rattachés	4 059	3 540
Provision pour pertes de créances attendues	-161	-302
Créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	548	1 004
Autres créances	148	475
Total créances clients et autres débiteurs	4 594	4 717

Les créances commerciales et autres créances ont légèrement augmenté depuis décembre 2024, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires en novembre et décembre 2025 par rapport à novembre et décembre 2024.

Le solde des « Créances fiscales – Taxe sur la valeur ajoutée » a diminué depuis décembre 2024 à la suite de l'obtention d'un remboursement de TVA historique de la part du HMRC au Royaume-Uni.

Les créances commerciales sont exigibles dans un délai d'un an. Lorsqu'une facture est impayée depuis plus de 90 jours, elle est considérée comme présentant un risque accru de défaut de paiement ; par conséquent, ces factures ont fait l'objet d'une provision intégrale dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a procédé à leur examen et en a jugé autrement.

L'évolution de la provision pour pertes de crédit attendues est présentée ci-dessous :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Solde à l'ouverture	302	223
Pertes de valeur comptabilisées	537	569
Pertes sur créances irrécouvrables	-20	-11
Reprises de provisions pour pertes de valeur	-32	-40
Montants recouverts au cours de l'exercice	-625	-446
Impact de change	-1	7
Solde à la clôture de l'exercice	161	302

La répartition par échéance des créances des clients est présentée ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Moins d'un mois	3 405	2 848
Entre un et trois mois	422	389
Entre trois mois et un an	194	278
Plus d'un an	38	25
Solde à la clôture de l'exercice	4 059	3 540

22. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET DEPOTS DE GARANTIE A COURT TERME

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Contrat de liquidité	12	2
Dépôts à court terme	106	174
Charges constatées d'avance	877	1 276
Total charges constatées d'avance et dépôt de garantie à court terme	995	1 452

Les charges payées d'avance comprennent l'assurance commerciale annuelle du Groupe, les loyers, les charges locatives et administratives payés d'avance.

23. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Trésorerie disponible	19 145	30 453
Intérêts bancaires courus	4	-
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	19 149	30 453

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et de caisse, les dépôts à vue et les comptes à terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois et dont un certain nombre est rémunéré.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est proche de la juste valeur.

24. DETTES DE LOCATION

Les tableaux suivants présentent les dettes de location comptabilisées au coût amorti.

o Echéances

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dettes de location – Moins d’1 an	856	1 257
Dettes de location – Entre 1 et 5 ans	3 688	3 011
Dettes de location – Plus de 5 ans	5 906	7 610
Total dettes de location	10 450	11 878

o Variation des dettes de location entre 2025 et 2024

Montants en k£	Ouverture	Rembours.	Mouv. non monétaires	Vente d’activités	Impact de change	Clôture
Variations 2024	13 704	-1 862	787	-751	-	11 878
Variations 2025	11 878	-1 936	502	-	6	10 450

Les principales dettes concernent Skelton House et City Labs, deux locaux situés à Manchester, au Royaume-Uni, qui font l'objet de baux pluriannuels.

25. RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DES EMPRUNTS ET DES DETTES DE LOCATION AVEC LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Remboursements des dettes de location en 2025

Note 25 – Dettes de location	k£
Variation des dettes de location en 2025 : remboursement	-1 936
Total des remboursements en 2025 selon la note 24	-1 936

Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2025

Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-1 936
--	--------

Remboursements des dettes de location en 2024

Note 25 – Dettes de location	k€
Variation des dettes de location en 2024 : remboursement	-1 862
Total des remboursements en 2024 selon la note 24	-1 862
Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2024	
Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-1 862

26. CREANCES FISCALES

Les principaux éléments constituant le solde des créances fiscales de 2025, soit 456 k€, sont les crédits de dépenses de recherche et de développement (régime PME) pour 2023, 2024 et 2025.

Les principaux éléments constituant le solde des créances fiscales de 2024, soit 477 k€, sont les crédits de dépenses de recherche et de développement (régime PME) pour 2023 et 2024.

27. PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2025	Dotations	Reprises	Reclass	Impact de change	Au 31 décembre 2025
Indemnités de départ en retraite	7	-	-7	-	-	-
Remise en état des locaux	1 459	97	-55	-15	-	1 486
Provisions à long terme	1 466	97	-61	-15	-1	1 486
Remise en état des locaux	233	-	-250	17	-	-
Litiges	500	-	-500	-	-	-
Garantie des produits	15	2	-	-	-	17
Provisions à court terme	748	2	-750	17	-	17

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2024	Dotations	Reprises	Reclass	Cession d'activités	Impact de change	Au 31 décembre 2024
Indemnités de départ en retraite	7	-	-	-	-	-	7
Remise en état des locaux	1 540	84	-20	-92	-45	-8	1 459
Provisions à long terme	1 547	84	-20	-92	-45	-8	1 466
Remise en état des locaux	36	141	-36	92	-	-	233
Litiges	157	500	-157	-	-	-	500
Garantie des produits	19 795	15	-19 795	-	-	-	15
Provisions à court terme	19 988	656	-19 988	92	-	-	748

Les provisions à court terme ont diminué depuis décembre 2024, principalement en raison de la fermeture du site de Primer Design à Eastleigh et du règlement du litige avec le Health and Safety Executive (« HSE »), ce qui a entraîné la reprise des provisions correspondantes relatives à la remise en état des locaux et au litige.

Les provisions couvrent principalement :

- les risques liés aux litiges ;
- les frais de remise en état des locaux conformément aux contrats de location ; et
- Les garanties de qualité des produits.

Les provisions pour la remise en état des locaux correspondent à une estimation des montants à payer pour couvrir les dégradations à la fin des périodes de location, soit aux dates suivantes :

- Yourgene Health : juin 2028, mars 2029, septembre 2029 et février 2037, car plusieurs sites ne disposent pas de baux à échéance simultanée.

28. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	1 317	462
Factures non parvenues	2 543	2 433
Dettes sociales	723	665
Dettes fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	68	195
Autres dettes	16	12
Total fournisseurs et autres créiteurs	4 667	3 767

Le total des dettes commerciales et autres passifs a augmenté depuis décembre 2024, en raison du calendrier de réception et de paiement des factures.

29. AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Produits différés et acomptes reçus des clients	295	401
Total autres passifs courants	295	401

Les autres passifs courants ont diminué depuis décembre 2024 en raison d'une réduction des paiements reçus des clients avant la réception des produits ou services.

30. CAPITAL SOCIAL

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le capital social de la société, d'un montant de 4 708 416,54 euros, était divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15e d'euro chacune.

Le capital social de la société se compose d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et payées.

	Montant du capital social k€	Montant du capital social k€	Valeur unitaire par action €	Nombre d'actions émises
Solde au 1er janvier 2024	4 053	4 708	0,07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2024	4 053	4 708	0,07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2025	4 053	4 708	0,07	70 626 248

31. PRIMES LIEES AU CAPITAL

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2024	50 671
Solde au 31 décembre 2024	50 671
Solde au 31 décembre 2025	50 671

32. AUTRES RESERVES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2024	1 599
Réserve pour paiement en actions	338
Ecarts de conversion	1 873
Solde au 31 décembre 2024	3 810
Réserve pour paiement en actions	339
Reclassement de la réserve pour paiement en actions (depuis la rubrique « Résultats accumulés »)	18 363
Ecarts de conversion	-1 947
Solde au 31 décembre 2025	20 565

33. RESERVE « EQUITY »

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2024	1 155
Solde au 31 décembre 2024	1 155
Solde au 31 décembre 2025	1 155

Cette réserve représente la composante « capitaux propres » des options et des emprunts.

34. RESULTATS ACCUMULES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2024	29 902
Perte de l'exercice	-41 758
Autres	160
Solde au 31 décembre 2024	-11 696
Perte de l'exercice	-22 883
Reclassement de la réserve pour paiement en actions vers les "autres réserves"	-18 363
Solde au 31 décembre 2025	-52 942

35. ACTIVITES ABANDONNEES

Au cours de l'année 2024, Novacyt a entamé une révision stratégique de ses activités, qui comprenait notamment un examen de la branche IT-IS International. Cette révision a abouti à la fermeture d'IT-IS International, le marché des instruments de PCR étant saturé et l'activité ayant enregistré plusieurs années consécutives de pertes.

Conformément à la norme IFRS 5, les résultats nets de IT-IS International et de Lab21 Healthcare Ltd ont été présentés sur la ligne "Perte des activités abandonnées" du compte de résultat consolidé.

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat généré par les activités abandonnées aux 31 décembre 2025 et 2024 :

Montants en k€ Activités abandonnées	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	-1	546
Coût des ventes	-3	-862
Marge brute	-4	-316
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	-	-181
Frais de recherche et de développement	-12	-309
Frais généraux et administratifs	-117	-1 333
Subventions gouvernementales	-	5
Résultat d'exploitation avant autres produits et charges	-133	-2 134
Autres produits d'exploitation	946	-
Autres charges d'exploitation	-291	-805
Résultat d'exploitation après autres produits et charges	522	-2 939
Produits financiers	52	116
Charges financières	-5	-237
Résultat avant impôt	569	-3 060
(Charge) / produit d'impôt	-	-
Résultat après impôt des activités abandonnées	569	-3 060

36. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Perte de l'exercice	-22 883	-41 758
<i>Bénéfice / (perte) des activités abandonnées</i>	569	-3 060
<i>Perte des activités poursuivies</i>	-23 452	-38 698
Ajustements pour :		
Amortissements, dépréciations et provisions	18 564	-202
Élimination de l'effet de la désactualisation	96	84
Élimination des résultats de cession	-301	681
Charges liées au paiement en actions (LTIP)	339	338
Autres produits et charges sans impact sur la trésorerie	393	697
Produit d'impôt sur les bénéfices	-4 224	-732
Flux de trésorerie d'exploitation avant variations du besoin en fonds de roulement	-8 016	-40 892
(Augmentation) / Diminution des stocks (*)	-269	660
(Augmentation) / Diminution des créances	-1 318	32 383
Augmentation / (Diminution) des dettes	948	-1 209
Flux de trésorerie d'exploitation	-8 655	-9 058
Impôts encaissés	57	373
Frais financiers	-616	-1 138
Flux de trésorerie d'exploitation nets	-9 214	-9 823
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>	-209	-674
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>	-9 005	-9 149

(*) La variation des stocks résulte des mouvements suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Diminution de la valeur brute des stocks	3 970	6 045
Variation de la provision de stock	-4 239	-5 385
Total variation de la valeur nette des stocks	-269	660

Les détails de la variation de la provision pour stocks sont présentés dans les notes 7 et 20.

37. CONTRATS DE LOCATION

En application de la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé dans l'état de la situation financière des droits d'utilisation à l'actif et au passif des dettes de location.

Primer Design Ltd

Les locaux loués à York House étaient utilisés comme bureaux, entrepôts et laboratoires. La charge annuelle pour le site (avec les charges locatives) s'élève à 262 k£. Tous les baux couraient jusqu'en novembre 2025. Ils n'ont pas été renouvelés, les activités de l'entreprise ayant été transférées à Manchester (Royaume-Uni).

IT-IS International Ltd

Les locaux loués des unités 1, 3 et 4 de Wainstones Court ont débuté en octobre 2022 et ont été arrêtés en février 2025. Le coût annuel pour le site était de 34 k£ par an (charges comprises).

Le bail de MMC House a été renouvelé en décembre 2023 et résilié en mai 2025. La charge annuelle s'élevait à 60 k£.

Yourgene Health

En février 2022, Yourgene Health Ltd a pris un nouveau local en location, Skelton House, situé à Manchester (Royaume-Uni), qui a un usage mixte de bureau, de stockage, de production et de laboratoire. La charge annuelle pour le site (y compris le loyer du parking) s'élève à 999 k£ après la fin de la période de franchise de loyer en août 2024. Le bail court jusqu'en février 2037.

Yourgene Health Ltd possède un deuxième site loué à Manchester, au Royaume-Uni, qui est vacant après avoir transféré ses activités à Skelton House en 2022. Le loyer annuel pour ce site est de 276 k£ (charges comprises). Ce bail court jusqu'en septembre 2029.

En septembre 2021, Yourgene Health Canada Inc. a pris en location un local à Broadway utilisé principalement à des fins de stockage et de production. La charge annuelle pour le site était de 106 k£. Le bail courait jusqu'en août 2026 mais a été résilié en avril 2025.

En juillet 2025, Yourgene Health Canada Inc. a prolongé le bail des locaux 206 et 207 à Nanaimo et a commencé à louer un troisième local, le local 201 à Nanaimo. Ces locaux sont utilisés comme bureaux, pour un loyer annuel de 40 k£. Le bail court jusqu'en juin 2028.

Yourgene Health (Singapore) Pte Ltd a signé un bail de trois ans pour des locaux à Galaxis Workloft, à Singapour, pour un loyer annuel de 25 k£ (charges comprises). Ce bail court jusqu'en mars 2029.

Le tableau ci-dessous montre l'impact des baux dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour les exercices 2025 et 2024 :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Sorties de trésorerie pour les contrats de location comptabilisés conformément à la norme IFRS 16	-1 936	-1 862
Charges liées aux contrats de location à court terme ou sur des biens de faible valeur	-280	-290
Total sorties de trésorerie pour les contrats de location	-2 216	-2 152

38. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de capital

Le Groupe gère son financement afin de s'assurer que les entités du Groupe seront en mesure de continuer leurs activités tout en maximisant le rendement pour les actionnaires, à travers l'optimisation de la répartition entre les financements par emprunt et les capitaux propres. La stratégie globale du Groupe est de garantir un fonds de roulement suffisant pour optimiser la performance de l'entreprise.

La structure de financement du Groupe se compose de l'endettement financier net (emprunts après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et des capitaux propres du Groupe (capital émis, réserves et bénéfices non distribués présentés dans les notes 30 à 34).

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence extérieure en matière de financement.

Le Groupe porte une attention particulière à la gestion de la trésorerie, qui fait l'objet d'un examen régulier par le contrôleur financier du Groupe et le directeur financier. La structure du financement est également examinée et gérée par le directeur financier et le directeur général.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement à la fin de l'année est le suivant :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Endettement (dettes de location)	10 450	11 878
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 149	30 453
(Trésorerie) / dette nette	-8 699	-18 575
Capitaux propres	23 372	47 880
Ratio (trésorerie) / dette nette sur fonds propres	-37%	-39%

L'endettement comprend les emprunts à court et long terme et les dettes de location (à l'exclusion des produits dérivés et des garanties financière) qui sont décrits dans les notes 24 et 25.

Pour les deux exercices 2025 et 2024, la dette qui figure dans le tableau ci-dessus se rapporte aux dettes de location selon la norme IFRS 16.

Les capitaux propres comprennent l'ensemble du capital des primes et des réserves du Groupe qui sont gérés comme du capital.

Catégories d'instruments financiers

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23)	19 149	30 453
Placements et créances à court terme	4 192	3 923
Passifs financiers		
Juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-
Coût amorti	14 492	14 992

Principales méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe (y compris les critères de comptabilisation, les bases d'évaluation et les règles de comptabilisation des produits et des charges) pour chaque catégorie d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres sont présentés dans la note 3.

Objectifs de la gestion des risques financiers

La fonction financière du Groupe est responsable de la gestion des risques financiers liés au fonctionnement de l'entreprise. Ces risques comprennent le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Si un risque important est identifié, le Groupe cherchera à l'atténuer par des mesures appropriées, telles que la couverture des fluctuations de change.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés complexes pour réduire son exposition au risque économique.

Risque de marché

Les activités du Groupe l'exposent principalement aux risques financiers liés aux variations des taux de change.

L'exposition du Groupe aux risques de marché et la manière dont ces risques sont gérés et évalués n'ont pas changé.

Gestion du risque de change

Le Groupe réalise des opérations en devises étrangères ; par conséquent, il s'expose aux fluctuations de taux de change. L'exposition aux fluctuations de taux de change n'est pas gérée au moyen de contrats de change à terme sur devises.

Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont les suivantes :

Montants en k€	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024		
	Actifs	Passifs	Exposition nette	Actifs	Passifs	Exposition nette
EUR	8 230	-3 025	5 205	18 689	-2 275	16 414
USD	9 563	-1 756	7 807	9 567	-2 458	7 109
CAD	508	-147	361	738	-390	347
SGD	728	-542	186	455	-274	182
TWD	39	-87	-48	24	-24	-

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux variations de l'euro et du dollar américain.

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une diminution de 5 % de la livre sterling par rapport aux devises étrangères concernées. Le chiffre de 5 % représente l'évaluation par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité ne porte que sur les éléments monétaires en cours libellés en devises étrangères et ajuste leur conversion à la fin de la période pour tenir compte d'une variation de 5 % des taux de change. L'analyse de sensibilité inclut les prêts externes ainsi que les prêts aux opérations étrangères au sein du Groupe lorsque le prêt est libellé dans une devise autre que celle du prêteur ou de l'emprunteur. Un chiffre positif ci-dessous indique une augmentation du bénéfice et des fonds propres.

Montants en k£	Actif net	
	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
EUR	5 205	16 414
Taux de conversion	1,14693	1,20579
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-248	-782
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	274	864
USD	7 807	7 109
Taux de conversion	1,25456	1,25456
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-372	-339
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	411	374
Montants en k£	Résultat	
	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
EUR	3 929	4 848
Taux de conversion	1,16742	1,18130
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-187	-135
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	207	361
USD	3 606	742
Taux de conversion	1,31864	1,27809
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-172	-48
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	190	25

Les devises AUD, CAD, SGD et TWD ne sont pas présentées car leur impact est non significatif.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'est pas endetté et n'est donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt significatif.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaillance d'une contrepartie relativement à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière pour le Groupe. La politique adoptée par le Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables, et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin de minimiser le risque de perte financière résultant de défaillances. Le Groupe utilise des informations financières publiquement disponibles ainsi que ses propres données commerciales pour estimer les niveaux de risques des clients importants. L'exposition du Groupe et les notations de crédit de ses contreparties sont constamment surveillées et la valeur totale des opérations conclues est répartie entre des contreparties approuvées.

Le Groupe utilise des organismes de recouvrement de créances ainsi que, en dernier ressort, des programmes soutenus par l'État pour le recouvrement de créances anciennes.

Les créances commerciales se composent généralement d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses zones géographiques. La situation financière des créances fait l'objet d'une évaluation permanente et, le cas échéant, une assurance de garantie de crédit est souscrite.

Le risque de crédit sur les liquidités est limité car les contreparties sont des banques bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation internationales.

La valeur comptable des actifs financiers qui figurent dans les comptes, nette des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit, étant donné qu'aucune garantie ou autre renforcement de crédit n'est détenu.

Dépendance à l'égard des principaux clients et risque de concentration

Le chiffre d'affaires du Groupe provient d'une large base de clients répartis dans plusieurs zones géographiques. Toutefois, au cours de l'exercice 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires provenant d'un client particulier représentant environ 10 % du chiffre d'affaires (2 088 k£). Ce chiffre d'affaires est comptabilisé dans le segment Yourgene Health. Aucun autre client n'a contribué à hauteur de 10 % ou plus au chiffre d'affaires du Groupe au cours de la période considérée. En 2024, aucun client n'a généré un chiffre d'affaires représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Gestion du risque de liquidité

La responsabilité ultime de la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration, qui a établi un cadre approprié de gestion du risque de liquidité pour la gestion des besoins de financement et de gestion des liquidités à court, moyen et long terme du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels, et en faisant correspondre les profils de maturité des actifs et des passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous détaille les échéances contractuelles futures des passifs financiers non dérivés du Groupe pour lesquels des échéanciers de remboursement sont prévus. Le tableau a été établi sur la base des flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers en fonction de la date la plus proche à laquelle le Groupe peut être tenu de payer. Le tableau comprend à la fois les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	%	k€	k€	k€	k€	k€	k€
31 décembre 2025							
Instruments à taux d'intérêt variable	-	-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	5,4	119	236	1 050	5 352	6 957	13 714
31 décembre 2024							
Instruments à taux d'intérêt variable	-	-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	5,5	158	316	1 397	5 811	8 086	15 768

Le tableau suivant détaille la maturité prévue des actifs financiers non dérivés du Groupe. Le tableau ci-dessous a été préparé sur la base des échéances contractuelles non actualisées des actifs financiers, y compris les intérêts qui seront perçus sur ces actifs. La prise en compte d'informations sur les actifs financiers non dérivés est nécessaire pour comprendre la gestion du risque de liquidité du Groupe, étant donné que la liquidité est gérée sur la base de l'actif et du passif nets.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	%	k€	k€	k€	k€	k€
31 décembre 2025						
Instruments à taux d'intérêt variable	-	8 562	405	453	55	9 475
Instruments à taux d'intérêt fixe	3,5	3	13 863	-	-	13 866
31 décembre 2024						
Instruments à taux d'intérêt variable	-	10 023	460	800	50	11 333
Instruments à taux d'intérêt fixe	3,9	46	18 050	4 947	-	23 043

Évaluation de la juste valeur

Les informations présentées ci-dessous expliquent comment le Groupe détermine la juste valeur de divers actifs et passifs financiers.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale, regroupés dans les niveaux 1 à 3 selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont dérivées des cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont dérivées de données autres que les cours mentionnés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire sous forme de prix), soit indirectement (c'est-à-dire dérivées de prix) ; et
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont dérivées de techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente

À l'heure actuelle, le Groupe ne détient aucun actif financier ni aucun passif financier évalué à sa juste valeur.

Mesures de la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

À l'heure actuelle, aucune évaluation à la juste valeur n'est comptabilisée dans l'état de la situation financière.

Juste valeur des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur (mais pour lesquels des informations sur la juste valeur sont requises)

L'état de la situation financière au 31 décembre 2025 ou au 31 décembre 2024 ne comporte aucun passif financier qui ne soit pas évalué à sa juste valeur, mais dont la juste valeur doit être indiquée.

39. PARTIES LIÉES

Les parties liées à Novacyt SA sont :

- les dirigeants, dont la rémunération est indiquée ci-dessous ; et
- les administrateurs de Novacyt SA.

Rémunération des principaux dirigeants

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Rémunération fixe et véhicules de fonction	1 336	1 264
Rémunération variable	260	160
Cotisations de sécurité sociale	181	147
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	74	57
Plan d'intéressement à long terme	-	15
Total rémunérations des dirigeants	1 851	1 643

Rémunération des administrateurs

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Rémunération fixe et véhicules de fonction	1 014	962
Rémunération variable	140	90
Cotisations de sécurité sociale	165	140
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	38	28
Total rémunérations	1 357	1 220

Autres transactions avec des parties liées

Yourgene Health a facturé 41 k€ (hors TVA) entre janvier et novembre 2025 pour des biens et des services fournis à MyHealthChecked plc, une société dont Lyn Rees est un administrateur non exécutif.

40. FRAIS D'AUDIT

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et à ses associés au titre de l'audit		
Audit des états financiers du Groupe	170	198
Audit des états financiers des filiales de la Société	229	160
Total des honoraires relatifs aux audits	399	358
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et à ses associés pour des services non liés à l'audit		
Services d'assurance liés à l'audit	-	-
Autres services	-	-
Total des honoraires relatifs aux services autres que l'audit	-	-

Les honoraires d'audit en 2025 ont augmenté, car ils incluent les honoraires liés à l'audit de la répartition du prix d'acquisition, qui n'avaient pas été pris en compte en 2024. L'année 2024 avait également bénéficié d'un effet positif suite à la comptabilisation de coûts d'audit supplémentaires ponctuels liés à la première année, à la suite de l'acquisition de Yourgene Health en 2023.

41. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 2 mars 2026, Novacyt a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale à 100 %, Novacyt Holdings UK Limited, la totalité du capital social émis de Southern Cross Diagnostics Pty Ltd (« SCD »), un distributeur rentable de produits de diagnostic et des sciences de la vie, pour un montant initial en numéraire de 8,5 millions de dollars australiens (soit environ 4,4 millions de livres sterling ou 5,1 millions d'euros). SCD est basée à Sydney, en Australie, et est un partenaire de distribution de Yourgene Health, filiale de Novacyt, depuis son acquisition par Elucigene Diagnostics en 2019.

Le 2 mars 2026, également, Novacyt a annoncé qu'elle procédait à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, permettant aux actionnaires de choisir d'acquérir de nouvelles actions de la société au prix de 0,40 € par action, à raison d'une nouvelle action pour 36 actions existantes. La société a levé ainsi 784 736 € à travers l'émission de 1 961 840 nouvelles actions ordinaires.